

# COMPTES ANNUELS

**en euros**

## GROUPE INOVATIS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### **Bilan au 31/12/2022**

30 bis, rue du Bailly  
93210 ST DENIS LA PLAINE

SIRET : 84479086500019

NAF : 4120B

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	35 573	26 169	9 404	18 658
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 100		1 100	1 100
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>36 673</b>	<b>26 169</b>	<b>10 504</b>	<b>19 758</b>
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	54 033		54 033	58 002
Autres	17 462		17 462	1 389
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>143 831</b>		<b>143 831</b>	<b>103 630</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>				<b>649</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>215 327</b>		<b>215 327</b>	<b>163 670</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>252 000</b>	<b>26 169</b>	<b>225 831</b>	<b>183 429</b>

## Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé) 10 000	10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale	1 000	1 000
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	40 106	31 157
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>5 816</b>	<b>8 949</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>56 922</b>	<b>51 106</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit		
- Financières diverses	39 593	12 520
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	69 231	40 643
- Fiscales et sociales	34 886	44 168
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 200	34 992
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>168 909</b>	<b>132 323</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>225 831</b>	<b>183 429</b>

## **GROUPE INOVATIS**

SASU au capital de 10.000 €

Siège social : 30 bis, rue du Bailly

93210 Saint-Denis La Plaine

RCS Bobigny 844 790 865

---

### **PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2023**

Le 30 juin 2023 à 9h, l'associé unique de la société GROUPE INOVATIS, M Ahmed AFTAB a pris les décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- quitus au président ;
- affectation du résultat de l'exercice.

#### **RESOLUTION N°1 : APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS AU PRESIDENT**

Après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, l'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de cinq mille huit cent quinze euros et quatre-vingt-dix-sept centimes (5.815,97 €).

En conséquence, il donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **RESOLUTION N°2 : AFFECTATION DU RESULTAT**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à cinq mille huit cent quinze euros et quatre-vingt-dix-sept centimes (5.815,97 €) comme suit :


- report à nouveau : 5.815,97 €

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique pour servir et faire valoir ce que de droit.

**SIGNATURE :**

<p><b>M AFTAB Ahmed</b> associé unique et président</p>	<p>LU ET APPROUVE </p>
---	--